

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-E. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-E. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE** : — **Pédagogie** : Errata. — Enfin. — Honte ! — Des études et des lectures personnelles de l'instituteur. — Rapports des inspecteurs d'écoles (suite). — **Partie pratique** : Langue française : I, Dictée : Le bon écolier. — II, Dictée : Les briques. — III, Dictée : Le cimetière de Tousquet. — Devoirs d'invention. — Exercices de mémoire. — Instruction civique : Le suffrage. — Langue anglaise. — Réponses aux questions posées par le bureau des examinateurs catholiques de Québec. — Géographie pratique. — **Divers** : Poésie : Chant national. — Lettre pastorale. — *Le Naturaliste Canadien*. — Lecture en classe : La visite au toit paternel. — Le "Répertoire de l'organiste." — À travers la Terre-Sainte. — Souvenir de l'exposition coloniale. — Actes officiels du département de l'Instruction publique. — Annonces.

## ERRATA

Dans le dernier numéro de *l'Enseignement primaire*, page 180, deuxième colonne, au lieu de : " Il vaudrait mieux commencer par faire des programmes et exiger qu'on les suive ", lire : " Il vaudrait mieux, etc., etc., et qu'on les suive ".

## ENFIN

Les grands journaux commencent à s'occuper d'une manière raisonnable de la question de l'instruction primaire. Naguère on a traité cet important sujet à coup de hache. Les uns voulaient tout réformer, tout changer : notre système d'enseignement ne valait rien

du tout. Quelques autres prêchaient le contraire ; tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes ; nous n'avions rien à envier aux pays les plus avancés de la terre.

Au plus fort de la mêlée, nous avons soutenu que la meilleure réforme de l'enseignement consistait dans la création d'une véritable carrière enseignante au Canada-français. Tant qu'on ne paiera pas d'une manière convenable ceux qui enseignent par vocation ; tant que les maisons d'écoles seront construites de telle sorte qu'elles repoussent l'enfance au lieu de l'attirer ; aussi longtemps que l'on permettra au premier venu, parmi les laïques, de diriger une classe sans être muni de diplômes, on aura beau décrier les collèges classiques, insulter les prêtres et les religieux, et même apostropher les évêques ; tout ce tintamarre ne servira qu'à une chose : retarder le vrai progrès.

Depuis que le calme s'est rétabli, les quelques feuilles qui s'occupent de temps à autre de l'état de l'enseignement primaire dans la province de Québec, le font d'une manière très sensée. *L'Événement* de Québec et le *Moniteur* de Lévis méritent certainement des félicitations pour le ton digne et la manière pratique avec lesquels ils ont dernièrement traité cette matière.

Enfin, on comprend qu'il faut commencer par le commencement !

C.-J. M.

**Honte !**

Les écoles séparées des Territoires du Nord-Ouest sont virtuellement abolies ; la législation commune des nouvelles provinces de l'ouest l'a voulu ainsi, et les autorités fédérales n'osent pas agir sérieusement. On a beau dire et on a beau faire, c'est une seconde édition de la triste affaire du Manitoba. Si tous les Canadiens-français qui siègent au sein de nos parlements avaient plus de cœur et savaient s'unir en face du danger commun, on ne serait pas témoins de semblables iniquités.

Puisque les protestants s'obstinent à vouloir nous traiter comme des esclaves, il est temps que nous songions à nous protéger contre les fanatiques de toutes catégories.

Ah ! si nos frères séparés des provinces sœurs voulaient se donner la peine d'imiter la générosité avec laquelle nous traitons leurs compatriotes à Québec, comme la paix serait bientôt rétablie au sein de notre pays !

Au temps de l'Union des deux Canadas, il n'y avait qu'un parti parmi nos pères : c'était le parti des patriotes.

Fasse le ciel que ces beaux jours reviennent !

C.-J. M.

**Des études et des lectures personnelles de l'instituteur**

*Quel profit un maître intelligent peut-il en retirer, tant au point de vue de la préparation immédiate de sa classe que pour l'instruction générale et l'éducation de ses élèves ?*

*(suite et fin)*

Persuadons-nous bien que chaque jour efface un peu de notre mémoire ce que nous

y avons si soigneusement emmagasiné pendant la durée de nos études ; chaque jour diminue les provisions de notre esprit. Il faut donc lutter et lutter sans cesse contre ces attaques du temps. Malheur au maître dont les élèves peuvent s'apercevoir que son intelligence s'affaisse, que ses connaissances diminuent et qu'il n'est plus prêt à satisfaire leur besoin de connaître, à leur fournir toutes les explications qu'ils ont droit d'attendre de lui.

D'ailleurs, s'il est une vérité incontestée dans l'enseignement, c'est qu'un maître, pour être à la hauteur de sa tâche, doit savoir bien au delà de ce qu'il est chargé d'enseigner. Ses leçons deviennent alors plus claires, plus attrayantes, plus approfondies, en un mot plus fructueuses.

Mais, dira-t-on, à quoi serviront ces connaissances dont l'instituteur n'a que faire avec des élèves trop peu avancés, d'une intelligence trop peu développée pour qu'il essaye de les leur communiquer ? Peut-être à faire parade de son instruction ? à exciter sa vanité ?

A cela nous répondrons que s'il est modeste, comme il doit l'être et comme l'est généralement tout homme instruit, il ne tombera pas dans ce défaut qui serait pour lui le pire de tous, à cause de l'influence fâcheuse qu'il exercerait sur ses élèves. Ses connaissances serviront à sa propre satisfaction d'abord, puis à éclairer son intelligence et sa conscience. Ses élèves en auront aussi leur part ; car si elles ne lui servent pas à leur enseigner plus de choses, ces choses seront mieux enseignées et avec plus de profit pour eux. Le mal serait, à la vérité, qu'il fût tenté de pousser son enseignement au delà des limites de l'intelligence et des besoins réels des enfants à qui il s'adresse ; mais ce péril n'est pas à craindre avec un maître consciencieux qui sait qu'il ne travaille pas pour recueillir une vaine gloire de ses efforts, mais pour être utile à la popula-

tion au milieu de laquelle il se trouve placé. Le mal que l'on entrevoit viendrait plutôt d'un maître qui ne sait rien au delà de ce qu'il enseigne, qui ne peut donner à son enseignement ni variété ni intérêt, et qui, pour paraître plus instruit qu'il ne l'est, se risque quelquefois dans des connaissances qu'il ne possède qu'imparfaitement, s'exposant ainsi à passer tout à la fois pour ignorant et orgueilleux.

Enfin, quand même le maître n'aurait rien à acquérir en fait de connaissances,—ce qui ne peut être admis,—il lui resterait toujours un objet d'études, le plus important de tous. Il faut qu'il sache que son instruction, à quelque degré qu'il l'ait poussée, ne suffit pas à elle seule pour faire un maître accompli, qu'il a surtout besoin de la transmettre aux autres. Ce talent s'acquiert sans doute par la pratique et l'expérience, mais il s'augmente et se perfectionne aussi par l'étude, par la lecture des modèles dans l'art de l'éducation, c'est-à-dire par le travail de réflexion. Y eût-il jamais un plus noble sujet d'études et l'instituteur en saura-t-il jamais assez sur ce point ?

Résumons-nous. L'instituteur ne saurait, sans s'exposer à déchoir promptement, cesser de cultiver les connaissances qu'il a acquises dans ses études préparatoires, et spécialement celles qui se rattachent aux matières de son enseignement officiel. En y réfléchissant, en les approfondissant, en y ajoutant les faits que l'observation ou d'autres circonstances lui auront fait découvrir, il les rendra moins arides, plus intéressantes pour les enfants, qui profiteront ainsi de la netteté qu'elles auront acquise dans son propre esprit ; et de cette netteté, sortiront tout naturellement des explications plus claires, qui seront mieux saisies :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,  
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

En second lieu, ce n'est pas assez pour lui de connaître, même parfaitement, les matières qu'il doit enseigner. Son instruction serait certainement incomplète, si elle ne dépassait pas les limites du programme officiel. Les questions des élèves ne s'y renferment pas toujours : il est donc de son honneur, de sa considération, nous dirons même de son autorité qu'il puisse résoudre sans embarras les petites difficultés qui naissent à chaque instant. Sous l'influence d'une instruction solide, les esprits, même médiocres, se développent et les intelligences s'enrichissent. Tout est en progrès autour d'un maître capable de faire entrer, par occasion, dans l'esprit des élèves, une foule de notions qui, sans être indispensables, n'en sont pas moins agréables et utiles.

C'est ainsi que les études personnelles de l'instituteur tourneront au profit de l'instruction *générale* de ses élèves.

Quant à leur éducation, elle se formera et se perfectionnera par le même moyen. " L'instituteur, a-t-on dit, a deux éducations à faire : la sienne propre et celle de ses élèves ". Or, à mesure que l'instituteur développera son instruction par la lecture des meilleurs ouvrages, et particulièrement par ceux des meilleurs maîtres dans l'art de l'éducation, ses sentiments s'éleveront, son respect de lui-même augmentera ; son langage sera plus correct et son élocution plus facile. En un mot, plus il pénétrera son esprit des grands et salutaires principes développés dans ces ouvrages, plus il sentira ce qu'il doit à ses élèves, comme direction et comme exemple, pour leur donner des habitudes d'ordre, de politesse, d'urbanité, de bonté réciproque et pour leur inspirer le goût du travail.

CH. V.

(L'Education.)

---

**Rapports des inspecteurs d'écoles**


---



---

 GLANURES
 

---

La plupart des secrétaires-trésoriers remplissent bien les devoirs de leur charge, et s'ils ne peuvent pas toujours payer régulièrement les institutrices à la fin de l'année, ce n'est pas tant à cause de la perception des cotisations foncières ou de la rétribution mensuelle qui est presque toujours faite alors, qu'à cause du retard dans la réception de l'octroi.

N'y aurait-il pas moyen, Monsieur le Surintendant, de changer le mode de paiement des octrois accordés aux écoles publiques ?

Au lieu de faire ce paiement par semestre, comme à présent, de le faire en une seule fois ; et ce, dans le cours du mois de juin de chaque année. En recevant le montant des octrois pendant le mois de juin, les secrétaires-trésoriers seraient toujours capables de payer tous leurs instituteurs et toutes leurs institutrices à la fin de l'année scolaire, et ils pourraient aussi rendre leurs comptes plus correctement, puisqu'ils connaîtraient alors le montant de la retenue que le département est tenu de faire sur le salaire de chacun des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Ce changement en amènerait encore un autre pour le temps des examens. Les examens de fin d'année devraient se faire, à la campagne, vers la fin d'avril, parce que les élèves assistent encore presque tous à la classe à cette époque, et que les autorités scolaires pourraient mieux juger du mérite de chacune de leurs écoles.

Pendant les semences, les plus grands enfants, garçons ou filles, sortent de l'école pour aider à leurs parents ; plusieurs autres suivent le cours préparatoire à la première commu-

nion, de sorte qu'il ne reste plus que quelques jeunes élèves à la classe durant la deuxième quinzaine du mois de mai et la première du mois de juin.

(C. BOUCHARD, *St-Gervais.*)

---

La proportion des élèves âgés de quatorze ans et plus n'atteint pas 7 pour cent ; dans les écoles modèles sous contrôle, elle dépasse un peu 5 pour cent, et dans les écoles élémentaires elle excède un peu 2 pour cent.

Du fait que peu d'enfants fréquentent les écoles à un âge quelque peu avancé, il résulte qu'un petit nombre étudie les matières du cours primaire supérieur.

Ainsi que je l'ai déjà exprimé dans un rapport précédent, si la présence moyenne laisse peut-être à désirer dans les écoles primaires et si, surtout, un grand nombre cessent de les fréquenter à peine âgés de douze ans, il ne faut pas pour cela accuser en général les parents d'insouciance ou de négligence à l'endroit de l'instruction de leurs enfants, non : c'est à la rareté et à la cherté de la main d'œuvre qu'il faut principalement s'en prendre. C'est avec peine, très souvent, que les parents se voient forcés de retirer de l'école leurs enfants encore jeunes afin d'en recevoir l'aide indispensable qu'ils ne peuvent trouver en dehors de la famille, même à des prix élevés.

Si, encore, ces enfants, qui abandonnent sitôt les bancs de l'école, et dont les connaissances se limitent à un peu de lecture, d'écriture, de calcul et de grammaire, continuent dans la famille à lire, à écrire, etc., ils conserveraient et augmenteraient même le savoir acquis à l'école ; mais, hélas ! un grand nombre de ces enfants, en cessant d'aller à l'école, cessent d'étudier et oublient, en conséquence, en peu d'années, ce qu'ils savaient, ce qu'ils avaient appris en vue de leurs besoins futurs.

Plus tard, au temps où ils constateront par eux-mêmes les graves inconvénients qui résultent de l'ignorance de la lecture, de l'écriture et du calcul, ils regretteront amèrement leur négligence, leur imprévoyance. Ils désireront alors de retourner à l'école ; peut-être auront-ils encore une fois cet avantage et en profiteront-ils, mais ce ne sera pas sans se convaincre que le meilleur temps d'aller à l'école est celui de l'enfance.

(C. BRAULT, *Pointe Claire.*)

## PARTIE PRATIQUE

### Langue française

#### I

#### DICTÉE

##### LE BON ÉCOLIER

Le bon écolier s'applique de son mieux. Il copie bien les leçons du livre ou celles qui sont écrites au tableau noir. Le bon écolier ne ment jamais. S'il lui arrive de commettre une faute, il a le courage de l'avouer et fait tout pour la réparer. Le bon écolier ne fréquente que des enfants sages.

QUISSART.

#### QUESTIONS ET EXPLICATIONS

I.—*Quest-ce que obéir ?* C'est se soumettre à la volonté de quelqu'un ; c'est faire ce qui nous est ordonné par les personnes qui ont le droit de nous commander. L'enfant doit obéir à son père, à sa mère, à ses maîtres ; le soldat à son chef, le citoyen à l'Etat.

La *désobéissance* consiste à ne pas obéir.

II.—Un *terrier* est cette cavité souterraine où se retirent certains animaux.

*Risque*, péril, danger possible. Le renard

était menacé de n'avoir rien à déjeuner, quand le petit lapin est arrivé.

*Relever les mots invariables de la dictée.*

III.—*Copier*, c'est reproduire exactement une chose.—*Mentir*, c'est affirmer ce que l'on sait être faux.

*S'appliquer*, c'est mettre toute son attention à ce que l'on fait.

*Commettre*.—Faire, accomplir, exécuter, en parlant d'une action mauvaise : commettre un crime, une erreur, etc.

*Avouer*, c'est reconnaître qu'une chose est vraie.

*Fréquenter*, c'est aller souvent avec la même personne, c'est en faire sa société.

#### II

#### DICTÉE

##### LES BRIQUES

Les briques sont des corps rouges de forme régulière qui ont la propriété de ne pas se briser sous l'influence de la chaleur et qu'on emploie pour la construction des fours, des cheminées et des maisons. Elles se fabriquent avec de l'argile, sorte de terre grasse, douce au toucher comme du savon, que l'on trouve en creusant certains sols. Pour faire des briques, on délaye de l'argile dans de l'eau et on en fait une pâte très molle. Cette pâte est mise dans un moule de la forme de la brique. On la retire ensuite et on la fait sécher pendant quelques jours ; puis on la porte dans un four où on la soumet à l'action d'un grand feu jusqu'à ce qu'elle soit assez dure. On fabrique de la même manière les tuiles qui recouvrent les maisons.

#### EXERCICES

Soulignez tous les verbes de la dictée ; indiquez-en les sujets. — Dans *son livre*, qu'est-ce que *son* ? Comment s'écrit-il ? Avec

quoi ne faut-il pas le confondre?—Comment s'écrit le futur *je serai*? Et le présent du conditionnel *je serais*? Quel en est le pluriel?—Qu'est-ce que le mot *mise*? Quelle est sa fonction?—A quel temps est le verbe être dans ce passage *jusqu'à ce qu'elle soit*? Comment écrivez-vous *chacun pour soi*? Qu'est-ce que le mot *soi*? Comment l'écrit-on encore? (soie). — Analyser la dernière phrase de la dictée.

---

 III

 DICTÉE
 

---

## LE CIMETIÈRE DE TOSQUET

Le travail extraordinaire qu'a coûté le cimetière de *Tousquet*, fait tout entier au moyen de *corvées* volontaires, est un témoignage de la piété des Acadiens envers leurs morts.

On devine une population maritime aux coquillages *de toute nuance et de toute forme*, semés comme des fleurs et disposés en palmes, en couronnes et en guirlandes sur la verdure des *tertres*.

Le dimanche soir, après les *vêpres*, ce champ des morts se transforme en champ des vivants : on y *prie*, on *s'y promène*, on y cause à *demi-voix*. Les petits enfants qui ne comprennent pas encore la mort, *circulent* vifs et gais autour des veuves agenouillées, qui ne la comprennent que trop. Au-dessus des têtes passe la grande brise du large, qui jette des *notes plaintives* dans les branches des sapins, et des fraîcheurs *salines* sur le gazon des talus.

Le cimetière ne retombe dans son silence et son immobilité déserte, qu'aux dernières *lueurs* du crépuscule.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.  
(Voyage au pays d'Évangéline.)

EXPLICATIONS DE MOTS : Tousquet (sur les cartes anglaises Tuskett) petit village acadien dans le comté de Yarmouth, sud de la Nouvelle-Ecosse.—*Corvée* : travail fait sans rétribution. — *Tertre* : éminence de terre. — *Vêpres* : partie de l'office canonial qui se récite ou se chante le soir. Les heures ou parties de l'office sont : *Matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies*. — *Circuler* : aller et venir autour de quelque chose.—*Notes plaintives* : des sons tristes, mélancoliques. Dans la musique les sons portent le nom de *notes*. Le bruit du vent dans les arbres est comparé ici à une musique d'un caractère conforme à la situation.—*Salines* : qui ont une saveur de sel. On appelle *marais salins*, des étendues de rivage au bord de la mer, où l'eau en s'évaporant laisse un dépôt de sel.—*Lueur* : lumière faible.

EXERCICES.—*De toute nuance et de toute forme* : justifier le singulier. L'idée n'est pas que chaque coquillage a toutes les nuances et toutes les formes ; mais qu'on peut trouver une nuance ou une forme différente à chaque coquillage. — *Prier* : les verbes dont le radical se termine par *i* ont deux *i* de suite quand la terminaison commence par *i* : nous *prions* mieux autrefois, vous *suppliez* votre père de lui pardonner. Il ne faut pas que nous *oublions* nos devoirs.—*Promener* : les verbes dont l'avant-dernière syllabe est muette prennent un accent grave sur l'e de de cette syllabe quand la syllabe suivante est muette : je me *promène*, tu te *promèneras*, il *pèserait*, nous *sèmerions*.....—*Demi-voix* : *demi* est invariable quand il précède le nom auquel il est joint par un trait d'union ; lorsqu'il suit le nom il s'accorde en genre seulement avec ce nom : une *heure et demie*, un jour et *demi*, deux lieues et *demie*, trois arpents et *demi* ; *demie*, nom commun, suit la règle des noms : Cette horloge sonne les *demies* et les quarts.

## Devoirs d'invention

I.—Relever les pronoms dans les exemples suivants :

Vous jouez et moi je travaille. Nous étudions tandis que vous, vous jouez. Tu pleures et je ris. Je pleure et tu ris. Nous te protégeons. Tu nous protèges. Je te remercie. Tu me remercies. Vous me conduirez. Vous nous conduirez.

II.—Joindre un complément aux phrases suivantes :

Nous attendons...(notre père).—Je comprends...(mon problème).—Elle marchande...(des fleurs).—Vous saluez...(M. le Maire).—Tu essuies...(tes plumes).—Elle surveille...(son champ).—Nous visitons...(la ferme).—Ils cherchent...(le chien).—Elles nettoient... (la classe).

III.—Mettre le verbe avoir au temps indiqué entre parenthèse :

Il faudrait que nous...(imparf. du subj.) du beau temps. — Tu...(condit. prés.) nos remerciements, si tu...(second condit. passé) de la complaisance. — Il...(condit. prés.) des amis s'il voulait.—Il fallait qu'ils...(imparf. du subj.) quelques sous.—L'année dernière je...(passé déf.) des livres pour mes étrennes.—...(impér. 2<sup>e</sup> p. du sing.) soin de ton vieux père.

IV.—Indiquer les participes dans les phrases qui suivent :

L'eau que nous buvons doit être filtrée.—La pâte se gonfle en cuisant. Les bienfaits reprochés sont des bienfaits perdus.—Les matelots aiment à contempler les feux étincelants des étoiles et la douce lumière de la lune brillant au firmament.

V.—Trouver les dérivés des mots primitifs suivants :

Enfant : Enfantin, enfance, enfantillage.—Char : chariot, charrue, charrette, charron, charrier.—Herbe : herbage, herbe, herboriste, herbivore, herboriser.

## Exercices de mémoire

## I

## LE PETIT CHIEN

Un petit chien dans un étang,  
Près de mourir se débattant,  
Hurlait : " A mon secours ! Du monde !  
Cher enfant, tire-moi de l'onde !  
Un de tes frères, un vaurien,  
M'a précipité là pour rien.  
Ah ! salue-moi, je t'en supplie,  
Et je t'aimerai pour la vie."  
L'enfant tire le chien de l'eau  
L'enveloppe de son manteau,  
Et sur son front mouillé le baise.  
Il l'essuie avec soin, l'apaise :  
Depuis ce jour, reconnaissant,  
Le chien suivait partout l'enfant.

RATISBONNE.

## II

## HYMNE DU MATIN

Que dès notre réveil notre voix te bénisse :  
Qu'à te chercher notre cœur empressé  
T'offre ses premiers vœux ; et que par toi finisse  
Le jour par toi saintement commencé.  
Nous t'implorons, Seigneur ; tes bontés sont nos  
[armes :  
De tout péché rends-nous purs à tes yeux :  
Fais que, t'ayant chanté dans ce séjour de larmes,  
Nous te chantions dans le repos des cieus.

RACINE.

## Instruction civique

## LE SUFFRAGE

On appelle *électeur* tout citoyen âgé de 21 ans en possession du *droit de voter*. Le *suffrage* consiste en ce que tout citoyen âgé de 21 ans ou plus est électeur, sauf certaines incapacités prévues par la loi.



Pour tout citoyen digne de ce nom, *voter est un devoir* (1).

Un *éligible* est un citoyen qui peut, dans une élection, solliciter les suffrages de ses concitoyens pour devenir conseiller municipal, maire, échevin, député. L'éligible qui sollicite les suffrages s'appelle *candidat*.

Les électeurs sont tenus, en conscience, de n'accorder leur suffrage qu'à des candidats honnêtes, chrétiens et intelligents. C'est un crime honteux que de *se vendre* en temps d'élection.

Les élections concernant le Parlement fédéral et la Législature provinciale ont lieu tous les cinq ans. Cet espace de cinq années se nomme un *parlement*.

La *votation* ou scrutin dure une seule journée, et se fait au secret : c'est ce qu'on appelle le *scrutin secret*. Le droit de vote est un droit sacré dont nous devons nous servir pour le plus grand bien du pays.

C.-J. M.

### Langue Anglaise

#### LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

#### NINETEENTH LESSON

HAVE

1<sup>o</sup> Montrez un livre aux élèves ; dites : What is this? *Rép.* It is a book.

2<sup>o</sup> Montrez votre main droite aux élèves ; dites : What is this? *Rép.* It is your right hand.

(1) Pour les qualifications exigées pour être inscrit sur la liste électorale, voir l'Enseignement primaire du 2 mai 1892.

3<sup>o</sup> Prenez le livre dans la main droite ; dites trois ou quatre fois, mais bien lentement : I HAVE a book in my right hand.

4<sup>o</sup> A tous les élèves, à tour de rôle, adressez la question : What have I in my right hand? *Rép.* You HAVE a book in your right hand.

5<sup>o</sup> Présentez le livre à chaque élève, à tour de rôle ; que l'élève prenne le livre dans la main droite. Adressez à chacun d'eux la question : What have you in your right hand? *Rép.* I have a book in my right hand.

6<sup>o</sup> Présentez le livre à chaque élève, à tour de rôle, et adressez au voisin de celui qui a le livre la question : What has he in his right hand? *Rép.* He has a book in his right hand.

Dans une école de filles, la question serait : What has she in her right hand? *Rép.* She has a book in her right hand.

7<sup>o</sup> Montrez un crayon aux élèves ; dites : What is this? *Rép.* It is a pencil.

8<sup>o</sup> Prenez le crayon dans la main gauche ; dites : What have I in my left hand? *Rép.* You have a pencil in your left hand.

9<sup>o</sup> Présentez le crayon à chaque élève à tour de rôle :—que l'élève le prenne dans la main gauche ;—question : What have you in your left hand? *Rép.* I have a pencil in my left hand.

10<sup>o</sup> Présentez le crayon à chaque élève, à tour de rôle, et adressez au voisin de celui qui a le crayon, la question : What has he in his left hand? *Rép.* He has a pencil in his left hand.

Dans une école de filles, la question serait : What has she in her left hand? *Rép.* She has a pencil in her left hand.

#### TWENTIETH LESSON

Répétez la leçon précédente, écrivez les questions et réponses au tableau noir, faites-les copier par les élèves.

## TWENTY-FIRST LESSON

## ONE—TWO—THREE—TAKE—THE—MANY

1. *Prenez un livre dans votre main droite et deux dans votre main gauche, et dites seulement, trois ou quatre fois* : I have ONE book in my right hand and TWO books (1) in my left hand.

2. *Dites à toute la classe* : TAKE one book in your right hand and two books in your left. *Passez parmi les élèves pour voir si chaque élève s'est conformé à votre ordre de prendre un livre dans la main droite et deux dans la main gauche. Ne parlez pas français aux élèves qui ne comprennent pas, mais mettez les livres entre leurs mains.*

3. *Dites à toute la classe* : Put the books on your desk. *Si les élèves n'ont pas compris faites avec vos livres ce que vous avez demandé aux élèves de faire avec leurs livres.*

4. *Dites à toute la classe* : Take two books in your right hand and one book in your left hand. *Faites comprendre ceux qui n'auraient pas compris sans leur parler français.*

5. *Prenez un livre dans votre main droite et deux dans votre main gauche et dites aux élèves à tour de rôle* : How many books have I in my right hand? *Rép.* You have one book in your right hand. *Q.* How many books have I in my left hand? *Rép.* You have two books in your left hand. *Q.* How many books have I in BOTH hands *(Au moment où vous dites BOTH rapprochez vos deux mains)*? *Rép.* You have three books in both hands.

(1) Il ne faut pas oublier que dans les mots anglais terminés par *s*, cette lettre se fait entendre dans la prononciation. Ne pas le faire entendre est une faute qu'il faut éviter avec beaucoup de soin.

6. *Dites à toute la classe* : Take one book in your right hand and two books in your left hand.

*Demandez à chaque élève* : How many books have you in your right hand? *Rép.* I have one book in my right hand. *Q.* How many books have you in your left hand? *Rép.* I have two books in my left hand. *Q.* How many books have you in *both* hands? *(Au mot BOTH rapprochez les deux mains de l'élève auquel vous parlez.) Rép.* I have three books in both hands.

7. *Parlez à chaque élève de son voisin.* *Q.* How many books has he in his right hand? *Rép.* He has one book in his right hand. *Q.* How many books has he in his left hand? *Rép.* He has two books in his left hand. *Q.* How many books has he in both hands. *Rép.* He has three books in both hands.

*Dans une école de filles* : *Q.* How many books has she in her right hand? *Rép.* She has one book in her right hand? *Q.* How many books has she in her left hand? *Rép.* She has two books in her left hand. *Q.* How many books has she in both hands. *Rép.* She has three books in both hands.

Réponses à quelques questions posées par le  
Bureau des examinateurs catholiques  
de Québec

**Diplôme modèle (1)**

ARITHMÉTIQUE

1<sup>o</sup> Quel est l'escompte à 6% d'un billet de \$375 payable le 2 novembre et présenté au banquier le 2 juillet précédent?

(1) Dans le prochain numéro nous publierons les réponses relatives à l'algèbre et à la géométrie.

*Solution :*

Du 2 juillet au 2 novembre il y a 4 mois.  
Il faut trouver l'intérêt de \$375 pour 4 mois à 6%.

L'intérêt d'une piastre pour  
1 an à 6% = .06  
L'intérêt d'une piastre pour  
1 mois à 6% =  $\frac{.06}{12} = \$ .005$   
L'intérêt d'une piastre pour  
4 mois à 6% =  $.005 \times 4 = \$ .02$   
L'intérêt de 375 piastres  
pour 4 mois à 6% =  $.02 \times 375 =$   
\$7.50.—Rép.

2° Deux frères possèdent un jardin qu'ils cultivent en commun et dont ils vendent le produit \$254.98. L'aîné y a travaillé 128 jours à 9 heures par jour; le jeune 106 jours à 11 heures par jour. Quelle part de revenu revient-il à chacun ?

*Solution :*

L'aîné travaille en tout  $128 \times 9 \text{ h.} = 1152 \text{ h.}$   
Le jeune " "  $106 \times 11 \text{ h.} = 1166 \text{ h.}$   
Le nombre d'heures de travail des deux est  $1152 + 1166 = 2318$ .

2318 heures de travail produisent \$254.98.  
1 heure de travail produira  $\frac{254.98}{2318}$  de \$254.98 =  $\frac{254.98}{2318}$ .

1152 heures de travail produiront  $\frac{254.98 \times 1152}{2318} = \$126.72$ .—1ère Rép. Part de l'aîné.

1166 heures de travail produiront  $\frac{254.98 \times 1166}{2318} = \$128.26$ .—2ème Rép. Part du jeune.

3° On a mélangé 68 gallons de vin à 75 cts le gallon avec 34 gallons à 90 cts et 17 gallons à \$1.00. Quel est le prix du gallon du mélange ?

*Solution :*

68 gallons à \$0.75 valent \$51  
34 " 90 " 30.60  
17 " 1.00 " 17  
119 " du mélange " \$98.60  
1 " " vaudra  $\frac{1}{119}$  de 98.60 =  
\$.82419\$.—Rép.

## TENUE DE LIVRES

Faites l'inscription au Journal des opérations suivantes :

3 nov.—J'ai commencé avec un capital de ..... \$4000  
3 nov.—J'ai acheté, au comptant, de R. Lenoir 50 barils fleur à \$6..... 300  
4 nov.—J'ai vendu au comptant à G. Lyris 50 barils fleur à \$7.. 350  
5 nov.—J'ai acheté de L. Joncas, à crédit, 40 brls fleur à \$6.25 250  
6 nov.—J'ai vendu à Ls Leblond, à crédit, 40 brls fleur à \$7.25 290  
7 nov.—J'ai acheté de E. Giroux 100 barils fleur à \$6.00..... 600  
Je lui ai donné en paiement :  
Espèces ..... 310  
Ma traite, à dix jours de vue, à son ordre, sur Ls Leblond pour le complément ..... 290

*Réponse :*

Québec, 3 novembre 1893.

Caisse	4000	
à Capital (1)		4000
Marchandises	300	
à Caisse		300
Caisse	350	
à Mdses		350
Mdses	250	
à L. Joncas		250
Ls Leblond	290	
à Mdses		290
Mdses à Divers :	600	
à Caisse		310
à Ls Leblond		290

J. AHERN.

(1) Il vaut encore mieux mettre le nom de la personne qui commence avec ce capital.

## Geographie pratique

### LE CANADA

#### II—*Mer de Hudson*

La mer de Hudson, généralement désignée sous le nom tout à fait impropre de "baie" doit être considérée comme appartenant à la même région naturelle que le bassin de Winnipeg, et jadis elle fut emplie et couverte par le même champ de glace. Le fond de son lit continue, suivant une même inclinaison, les plaines qui s'abaissent graduellement vers l'est et le nord-est depuis la base des Montagnes Rocheuses, et ce sont aussi ces plaines qui envoient à la mer de Hudson ses tributaires les plus abondants. Les provinces d'Ontario et de Québec, qui seraient aussi, du moins sur la carte, des terres riveraines de la mer de Hudson, en sont en réalité séparées par un faite de partage franchi seulement par quelques Indiens.

Quant au Labrador, dont le plateau s'étend à l'est de la grande "méditerranée" du nord, il constitue une terre à part dont le côté vivant regarde l'Atlantique. Même pendant les deux siècles et demi d'histoire rudimentaire qui viennent de s'écouler pour ces régions boréales, la mer de Hudson et les anciens territoires de la Compagnie ont fait un inséparable tout. C'est par le détroit ouvert entre le Labrador et Baffin's land et par les eaux de la mer hudsonienne que les navires de la puissante société allaient et vint encore ravitailler les postes des trappeurs; c'est également par cette mer que les agriculteurs du Manitoba et du Saskatchewan projettent d'expédier un jour leurs denrées en Angleterre; les ports futurs d'exportation ne sont ni sur le Saint-Laurent ni sur la côte océanique, mais aux embouchures du Nelson, du Churchill et de la Moose-river ou rivière à l'Original.

L'étendue de la mer de Hudson, y compris ses golfes, ses baies secondaires et ses détroits d'accès, est évaluée par Bell à 1,300,000 kilomètres carrés; en ne mesurant que la partie de la mer libre que limitent au nord les îles Southampton, Mansel et autres, la surface du bassin est encore d'environ 800,000 kilomètres carrés, soit à peu près l'espace que recouvre toute la Méditerranée occidentale, du détroit de Gibraltar à la mer de Sicile. L'ensemble de la contrée dont les eaux se déversent dans la mer de Hudson comprend un territoire d'au moins deux millions de kilomètres carrés, plus d'un quart du domaine canadien. De l'extrémité méridionale de la James-bay, golfe extrême de la mer de Hudson, à l'entrée orientale du détroit d'entrée, les navires ont à franchir une distance de plus de 2,000 kilomètres.

Ainsi par les dimensions, le bassin mérite bien le nom de mer, mais par la profondeur du lit il est, dans une grande partie de son étendue, une dépression superficielle, une simple éraflure du sol, qu'un léger exhaussement rendrait à la terre ferme. Toute la baie de James est une nappe d'eau jaunâtre, où les tempêtes soulèvent les boues du fond et où les navires ne peuvent s'aventurer qu'avec précaution, de peur d'échouer sur quelque banc de vase, ou sur une île basse, telle qu'Agoomska ou Charlton. Quant au bassin principal, sa profondeur moyenne, évaluée d'après les sondages qu'on a faits çà et là, paraît être d'environ 130 mètres et la faible pente du lit est d'une telle égalité, que si la mer se desséchait soudain, l'aspect des fonds présenterait la même uniformité que celle des prairies américaines. Vers la partie centrale du bassin et à l'entrée du détroit, l'épaisseur d'eau est plus considérable: la sonde y mesure plus de 200 mètres; enfin dans le détroit de Hudson, la fosse qui fait communiquer la mer intérieure avec l'Océan, on a trouvé 550 mètres dans le milieu du chepal.

L'aspect des rivages correspond en général avec la profondeur des eaux riveraines. Les plages sont basses là où la mer est plate, et les côtes se dressent en escarpements, en falaises, au-dessus des eaux relativement profondes. Sur le littoral de l'East Main, nom par lequel on désigne la côte labradorienne, des promontoires de 300 mètres, même de 600 mètres, dominent les flots. La faune change en même temps que l'aspect de la côte et la profondeur de l'eau. Dans la baie de James, aux longues plages, aux ondes faiblement salines, saumâtres ou même douces dans le voisinage des rivières, les poissons de mer sont peu nombreux, tandis qu'on retrouve plus au nord presque toutes les espèces marines de l'océan Polaire.

ELISÉE RECLUS.

---

### POÉSIE

---

#### CHANT NATIONAL

O Canada ! terre de nos aïeux,  
 Ton front est ceint de fleurons glorieux ;  
 Car ton bras sait porter l'épée,  
 Il sait porter la croix ;  
 Ton histoire est une épopée  
 Des plus brillants exploits ;  
 Et ta valeur, de foi trempée,  
 Protégera nos foyers et nos droits.

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,  
 Le Canadien grandit en espérant.  
 Il est né d'une race fière ;  
 Béni fut son berceau ;  
 Le ciel a marqué sa carrière  
 Dans ce monde nouveau :  
 Toujours guidé par sa lumière,  
 Il gardera l'honneur de son drapeau.

De son patron, précurseur du vrai Dieu,  
 Il porte au front l'auréole de feu.  
 Ennemi de la tyrannie,  
 Mais plein de loyauté,  
 Il sait garder dans l'harmonie  
 Sa fière liberté  
 Et par l'effort de son génie  
 Sur notre sol asseoir la vérité !

---

### Lettre Pastorale

*De nos seigneurs les Archevêques et Evêques  
 des Provinces Ecclésiastiques de Québec,  
 de Montréal et d'Ottawa, établissant l'œu-  
 vre des Missionnaires Agricoles.*

Nous, par la Grâce de Dieu et du Siège  
 Apostolique, Archevêques et Evêques des  
 Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Mont-  
 réal et d'Ottawa.

*Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les  
 Fidèles de nos diocèses respectifs, Salut  
 et Bénédiction en Notre Seigneur.*

Nos Très Chers Frères.

(1ère suite)

Aujourd'hui les difficultés ont changé de  
 nature, mais elles existent encore sous une  
 autre forme et elles offrent un nouvel aliment  
 au zèle et à la charité de l'Eglise.

En parcourant nos diocèses durant nos visi-  
 tes pastorales, nous avons constaté qu'en  
 maints endroits l'agriculture est défectueuse,  
 et il nous a paru urgent d'appeler l'attention  
 de nos populations rurales sur la nécessité  
 qu'il y a de rendre au sol sa fertilité première,  
 et sur les différents moyens qu'on pourrait  
 adopter pour atteindre ce but. Nous croyons

faire une œuvre méritoire, une œuvre de charité et d'utilité publique, en aidant à donner une vigoureuse impulsion à l'agriculture raisonnée, intelligente. Tout se réduit pour nous à seconder, dans la mesure de nos forces, ceux de nos concitoyens qui, par leurs fonctions, par leurs aptitudes et leurs connaissances, sont en état de donner à notre peuple de sages conseils, des renseignements précieux.

On a dit avec beaucoup de raison que l'agriculture est la vraie nourricière des peuples, leur principale source de richesses; c'est dans la terre que se trouve la fortune réelle d'une nation, fortune stable et certaine comme la bonté de Dieu, fortune qui ne cesse jamais complètement de se renouveler et qui subit beaucoup moins de ces désastreuses fluctuations qui affectent si souvent et si fortement le commerce et l'industrie.

C'est par elle surtout que l'homme nous apparaît comme le roi de la nature, comme un prince qui exerce sa souveraineté dans ses domaines, qui y fait chaque jour de pacifiques conquêtes et qui y affermit son incontestable domination pour la gloire du Souverain Maître et l'avantage de ses semblables (Gen. I.) D'après nos Livres Saints, c'est Dieu lui-même qui a institué l'agriculture et qui nous ordonne de l'aimer; *Non oderis laboriosa opera et rusticationem creatam ab altissimo* (Eccl. VII, 16;) c'est lui qui donne au sol sa fécondité merveilleuse: fécondité qu'il accorde comme récompense de la soumission et de la fidélité. "Le seigneur, nous dit la Sainte Ecriture, conduit son peuple dans des lieux abondants en gras pâturages, dans une terre vaste en étendue, tranquille pour la cultiver et d'une admirable fertilité." (I Paral. IV, 40) Et ailleurs: "Le Seigneur vous comblera de biens dans toutes les œuvres de vos mains, dans tout ce qui naîtra de vos troupeaux, dans la fécondité de votre terre et par une grande abondance de toutes choses." (Dent. XXX, 9.)

C'est au souvenir de ces merveilles que le prophète Royal s'écrie: "Seigneur, que votre nom est admirable sur toute la terre! Qu'est-ce que l'homme pour que vous l'avez ainsi environné d'honneur et de gloire? Vous l'avez établi comme un chef sur toute Création; vous avez tout mis sous ses pieds, les animaux des campagnes, les oiseaux du ciel et les poissons qui parcourent les sentiers de la mer. (Ps. VII.)

(à suivre.)

---

### Le "Naturaliste canadien"

Le *Naturaliste canadien* est ressuscité!

Nous nous en réjouissons profondément, car les sciences ont besoin d'être vulgarisées dans notre province. L'œuvre que M. l'abbé Huard désire poursuivre mérite l'encouragement des hommes sérieux. Nous espérons que notre confrère sera aidé efficacement par les autorités et le public. M. Huard possède ce qu'il faut pour diriger une revue comme le *Naturaliste*: beaucoup de science, de la modestie et un style clair et fécond.

Succès au nouveau *Naturaliste canadien*.

Adresse: M. l'abbé V. A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

Conditions: Une piastre par année.

C.-J. M.

---

### Lecture en classe

#### LA VISITE AU TOIT PATERNEL

Quand j'aperçus les bois où j'avais passé les seuls moments heureux de ma vie, je ne

pus retenir mes larmes, et il me fut impossible de résister à la tentation de leur dire un dernier adieu.

Mon frère aîné avait vendu l'héritage paternel, et le nouveau propriétaire ne l'habitait pas. J'arrivai au château par la longue avenue des sapins ; je traversai à pied les cours désertes ; je m'arrêtai à regarder les fenêtres fermées ou demi-brisées, le chardon qui croissait au pied des murs, les feuilles qui jonchaient le seuil des portes, et ce perron solitaire où j'avais vu si souvent mon père et ses fidèles serviteurs. Les marches étaient déjà couvertes de mousse ; le violier jaune croissait entre leurs pierres déjointes et tremblantes. Un gardien inconnu m'ouvrit brusquement les portes. J'hésitais à franchir le seuil ; cet homme s'écria : " Hé bien ! allez-vous faire comme cette étrangère qui vint ici il y a quelques jours ? Quand ce fut pour entrer, elle s'évanouit, et je fus obligé de la reporter à sa voiture." Il me fut aisé de reconnaître l'étrangère qui, comme moi, était venue chercher dans ces lieux des pleurs et des souvenirs.

Couvrant un moment mes yeux de mon mouchoir, j'entrai sous le toit de mes ancêtres. Je parcourus les appartements sonores où l'on n'entendait que le bruit de mes pas. Les chambres étaient à peine éclairées par la faible lumière qui pénétrait entre les volets fermés : je visitai celle où ma mère avait perdu la vie en me mettant au monde, celle où se retirait mon père, celle où j'avais dormi dans mon berceau, celle, enfin, où l'amitié avait reçu mes premiers vœux dans le sein d'une sœur. Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées. Je sortis précipitamment de ces lieux, et je m'en éloignai à grands pas, sans oser tourner la tête. Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides les moments que les frères et les sœurs passent dans leurs jeunes années, réunis sous l'aile de leurs

vieux parents ! La famille de l'homme n'est que d'un jour ; le souffle de Dieu la disperse comme une fumée. A peine le fils connaît-il le père, le père le fils, le frère la sœur, la sœur le frère !

CHATEAUBRIAND.

### Le " Répertoire de l'Organiste "

Grâce à l'esprit d'initiative de la maison Bernard, Fils et Cie, de Québec, le *Répertoire de l'Organiste* de J.-B. Labelle vient d'être mis de nouveau en vente.

Cet ouvrage en est rendu à sa septième édition. Quoique cette édition soit entièrement refondue et considérablement augmentée, le prix en est resté le même, soit \$6.00 le volume. L'édition est restreinte, elle a été tirée à un nombre d'exemplaires fort limité et tout indique qu'elle sera bientôt épuisée.

Ceux qui désirent se procurer ce *Répertoire* n'ont qu'à s'adresser à la maison Bernard, 5, rue Saint-Jean, Haute-ville, Québec.

### A travers la Terre-Sainte

Le *Quotidien* de Lévis a commencé la publication des *coupons* qui donnent droit à l'*album* No. 2, de *La Terre-Sainte* photographiée, le 12 février dernier.

Voici le sommaire de l'*album* No. 2 :

Un des versants de l'Elaska (Mont des Oliviers).....	17
Les murs de Haran (Cirques Romains).....	18
La porte St-Etienne.....	19
La voie Douleureuse.....	20
L'arc de l'Ecce Homo.....	21

Station (voie douloureuse).....	22
IX " " " .....	23
Intérieur de l'église du St-Sépulcre.....	24
Intérieur de l'église de la Flagellation.....	25
Eglise Ste-Anne.....	26
Voie conduisant au palais d'Hérode.....	27
Benjontes.....	28
La porte d'or.....	29
La place des lamentations.....	30
La Piscine de Hezekach.....	31
Scène de la rue.....	32

Les personnes qui auraient manqué les premiers numéros pourront se les procurer en s'adressant aux bureaux du *Quotidien*.

Pour les conditions, voir le dernier numéro de *l'Enseignement primaire*.

### Souvenir de l'Exposition Colombienne

L'*Electeur* fera parvenir les trois *Portefeuilles* illustrés qui font suite à l'*Album* No. 1, relatif à l'exposition de Chicago, à tous ceux qui lui enverront le montant d'un nouvel abonnement à l'*Electeur* hebdomadaire, soit \$1.00.

### ACTES OFFICIELS

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 25 janvier 1894, de nommer MM. Joseph Fortin et Joseph Gagné, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Marcellin, comté de Rimouski, en remplacement de MM. Jean Bouillon et Edouard Gagnon, dont le terme d'office est terminé au mois de juillet dernier, et qu'ils n'ont pas été remplacés par élection.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 12 février (1894), de nommer M. Cléophas Duhamel, commissaire d'écoles de la municipalité de Farnham-Ouest (paroisse), comté de Missisquoi, en remplacement de M. Wilfrid Duhamel, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 12 février (1894), de nommer M. Napoléon Millette, commissaire d'écoles pour la municipalité de l'Ange-Gardien, comté de Rouville, en remplacement de M. Exurie Marchesault, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 12 février (1894), de nommer M. Ernest Beaudet, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Saint-Jean Deschaillons, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Hercule Poisson, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 12 février (1894), de nommer M. Jean-Baptiste Rousseau, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Honoré Bonneau, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 16 février courant (1894), de faire les nominations suivantes : M. Ozro Cass, commissaire d'écoles pour la municipalité de Roch Island, comté de Stanstead, en remplacement de M. Albert P. Ball, décédé.

M. Théophile Côté, commissaire d'écoles pour la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, en remplacement de M. Joseph Rioux, absent.

#### Avis de demande d'érection de municipalité.

Détacher de la municipalité d'Hébertville, comté du Lac Saint-Jean, l'arrondissement numéro un, comprenant le village d'Hébertville, et ériger le territoire qui forme le dit arrondissement numéro un en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "village d'Hébertville", et le reste de la municipalité de la paroisse d'Hébertville", pour les fins scolaires.

GÉDEON OUMET,  
Surintendant.

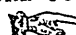


# AU NOUVEAU LOCAL

Les éditeurs **Bernard, Fils & Cie.**, ont transporté le siège de leurs affaires dans les spacieuses bâtisses ci-devant occupées par M. THOS. ANDREWS, quincaillier, au No. 5, RUE ST. JEAN, H.-V., porte voisine de M. DUQUET, horloger, où ils sont maintenant installés, et viennent de recevoir directement des manufactures les plus en renom un grand assortiment de

## PIANOS, HARMONIUMS ET INSTRUMENTS

de musique de toute espèce, etc., etc. MACHINES A COUDRE sans rivales, la "DOMESTIC" de New-York. Nouvelle musique VOCALE et INSTRUMENTALE, ACCORD et RÉPARATIONS de pianos, etc., etc.

 Prix modérés et conditions faciles.

No. 5, rue St-Jean, H.-V., Québec.

MAISON FONDÉE  
EN 1865.

**G. - A. LAFRANCE**

MAISON FONDÉE  
EN 1865.

—• RELIEUR •—

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL,

Il y aura bientôt *trente ans* que je dirige une maison de reliure à Québec. Durant ce long espace de temps, je n'ai eu qu'à me féliciter des encouragements que m'ont accordés les membres du clergé et tout le public en général. Je tiens donc à remercier sincèrement ceux qui se sont adressés à moi dans le passé, les priant d'agréer mes sentiments de la plus vive reconnaissance.

A l'avenir, je continuerai comme par le passé à exécuter toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION de LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis.

Je m'occupe spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Je relie les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* à des conditions très avantageuses. J'offre aussi des conditions particulières aux Messieurs du clergé. Tant qu'au public en général, je puis le satisfaire à des prix très avantageux.

**G. - A. LAFRANCE, Relieur,**

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC.

**P. GAUVREAU**  
LIBRAIRE

122—PIED DE LA COTE LAMONTAGNE—122  
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

*Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.*

Rôle de cotisation—Rôle d'évaluation—Rôle de perception—Livre de Caisse pour municipalité.

Imprimé par L.-J. DEMERS & FRÈRE, No. 30, rue de la Fabrique, Québec.